

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 02/2025

L'an deux mil vingt-cinq
Le premier du mois de février

Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22/01/2025

PRESENTS : MECHINEAU Pascal, TOUAT Jean-Claude, LIEGEOIS Daniel, BOUTELOUP Mireille, GARDILLOU Sophie, HISPIWACK Jean-Michel, JAMAIN Thomas, LAFORGE Françoise, LORENZO Manuel, MUCHERON Laurence, NAFTEUX Daniel.

PROCURATIONS : CHEMIN Alexandra à TOUAT Jean-Claude

ABSENTS : BOUSSARIE Myriam, BURBAN-BORIE Anne-Gaëlle, LAGARDE Lionel.

SECRETAIRE DE SEANCE : GARDILLOU Sophie

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Procurations : 1

Votants : 12

OBJET : DEMANDE SUBVENTION ASSOCIATION

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les courriers de demande de subventions des associations « Resto du cœur », « Ligue contre le cancer » et « Association des Boules aux nez ».

Après avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Accepte** de verser 50.00 € à l'association des Resto du Cœurs
- **Accepte** de verser 50.00 € à la Ligue contre le Cancer
- **Accepte** de verser 50.00 € à l'association des Boules aux Nez

Pour extrait conforme
au registre des délibérations du conseil municipal
Le Maire,

Pascal MECHINEAU



AR Prefecture

024-212402713-20250207-D022025-DE
Reçu le 07/02/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON**

*Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication
Le Maire, Pascal MECHINEAU*

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de BORDEAUX dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département